

VILLE DE HOENHEIM

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES MUNICIPALE DE HOENHEIM

Article 1 Suivant le demande formulée par :

Nom et prénom :

Adresse complète :

☎ : L L L L L L L L L L L L L L L L

☎ : L L L L L L L L L L L L L L L L

Agissant en qualité de :

Pour l'association ou la firme :

Adresse complète

☎ : L L L L L L L L L L L L L L L L

Nom du président :

Date et lieu de Naissance du président :

Nom de la personne responsable de la manifestation :

(Cette personne sera présente jusqu'à la clôture de la manifestation.)

La Ville de Hoenheim donne en location les locaux de la salle des fêtes municipale – 16 rue des Vosges, à savoir :
(cochez la case correspondante)

La grande salle

La grande régie son & lumière

Le restaurant

La cuisine

La machine à laver la vaisselle

Sollicite, une autorisation de débit de boisson temporaire (à demander 1 mois minimum avant la date de la manifestation) :

Non

Oui

deheures àheures

Jusqu'à 1 h 30 maximum

Dénomination de la manifestation :

Date de la manifestation :

Caractère de la manifestation (rayer les mentions inutiles)

Local

Régional

National

International

Nombre de participants prévus :

	Date	Horaires (de heures àheures)
Préparation de la manifestation		
Durée effective de la manifestation (maximum 02 heures)		
Rangement de la salle (jusqu'à maximum 04 heures)		
Visite préalable		

Article 2 Le mobilier et le matériel mis à disposition seront vérifiés avec le responsable communal et devront être remis en état en l'état initial, après usage. Toute détérioration ou bris de matériel constaté par un inventaire contradictoire sera à la charge du locataire. Tout apport de matériel extérieur devra être conforme aux normes en vigueur.

Article 3 La petite régie son & lumière est mise à disposition des locataires, sous contrôle du concierge.

Article 4 Le locataire s'engage à respecter strictement le règlement d'utilisation de l'objet loué au présent contrat. Il doit obtempérer à toute directive du concierge, responsable de la sécurité et du bon fonctionnement des locaux. Un règlement d'utilisation des locaux est joint. Les utilisateurs de celle-ci sont tenus d'en prendre connaissance.

Article 5 Pour toute contestation, l'administration municipale est seule compétente.

Article 6 Le locataire répond de toute perte ou détérioration du matériel municipal. Il est par ailleurs, responsable de tout dommage pouvant être causé, dans la salle et ses dépendances, du fait de son utilisation, soit aux personnes, soit aux biens. Et ceci, quelle que soit leur appartenance municipale ou non. La responsabilité du locataire sera engagée, que ce dommage a été causé par lui-même, ses employés, ses mandataires, ou des personnes ayant assisté ou pris part à la manifestation.

Pour cela, le locataire contractera une police d'assurance auprès de son assurance afin de prévenir ces risques.

Article 7 Tout dépassement d'horaire entraînera une majoration de 50 € par heure entamée. Ces 50 € seront facturés en sus du tarif de location de la salle.

Coordonnées des fournisseurs :

.....

.....

Date et horaires de livraison :

La disposition des buffets et des tables sera définie en accord avec le concierge.

Le mobilier disponible permet de placer 6 ou 8 personnes par table.

Disposition particulière :

N. B. : Les livraisons doivent avoir lieu lors des horaires de location de la salle.

Le concierge n'est pas habilité à réceptionner des marchandises ou à laisser pénétrer dans la salle le locataire hors des créneaux horaires de location.

Grande régie son & lumière

	Venue du technicien Son & lumière (Jours et heures)	Départ du technicien Son & lumière (Jours et heures)
Répétition		
Spectacle		

Tarif total prévisionnel (hors inventaire) _____

Le Locataire
LU ET APPROUVE

Hoenheim, le
Le Maire,
Par délégation

Le

Le Locataire

Chantal TRENEY
Adjointe au Maire

Location confirmée au prix de _____ hors inventaire sous réserve de la signature de la fiche de validation du contrat.

Aucune modification verbale ne sera effectuée au présent contrat.

SALLE DES FÊTES

ETAT DES LIEUX

Locataire :

Date de location :

Salle	Avant location Le Heure	Après location Le Heure
Grande salle		
Scène		
Restaurant		
Cuisine		
Entrée		
Loges		
Signatures	Le locataire Le concierge	Le locataire Le concierge